

# TRANSPLANTATION D'ORGANES

(Diplôme Interuniversitaire National de)  
avec Lyon, Paris, Tours

15/02/2017

**Objectifs :** Il convient d'assurer une formation spécifique à la transplantation d'organes dans l'optique d'une future accréditation de cette activité. Le but est de réaliser une formation complémentaire principalement pour des docteurs en médecine mais non exclusivement, qu'ils soient médecins, chirurgiens, immunologistes ou biologistes qui auront à s'occuper dans l'avenir de malades transplantés. Ceci concerne surtout les spécialistes dans les disciplines intéressant les organes comme le rein, le cœur, le foie et le pancréas. Cette liste n'est pas définitive.

**Durée :** 1 an

**Nombre de places :** 50 à 70 places

• **Droits à payer :**

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1<sup>er</sup> DU (si plusieurs DU)**

**En 1<sup>ère</sup> année :** droits administratifs (261,10 €) + droits pédagogiques (263 € ou 483€ ou 753€)\*

- **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**

**En 1<sup>ère</sup> année :** droits administratifs réduits (168 €) + droits pédagogiques (263 € ou 483€ ou 753€)\*

\* 263 € formation initiale

\* 483 € formation continue : prise en charge individuelle

\* 753 € formation continue : prise en charge employeur

• **Inscriptions :**

Elles sont à prendre avant le **30 octobre 2016**

• **Enseignants responsables :**

**Pr. Ph. WOLF – Coordinateur des Activités de Transplantation**

Direction Générale – Bâtiment des Services Logistiques – Hôpital Civil – 1, Place de l'Hôpital – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 11 65 16 Mèl : [Philippe.Wolf@chru-strasbourg.fr](mailto:Philippe.Wolf@chru-strasbourg.fr)

**Pr. Matthias BUCHLER (coordonnateur régional)**

Service de Néphrologie – CHU de Tours – 37044 TOURS Cedex 9

☎ 02 47 36 61 28 Mèl : [matthias.buchler@univ-tours.fr](mailto:matthias.buchler@univ-tours.fr)

• **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les titulaires du diplôme d'Etat en Pharmacie ou de Docteur en Pharmacie.
- Les internes postulant le D.E.S. de Chirurgie Viscérale, chirurgie thoracique, chirurgie infantile, urologie, chirurgie vasculaire, anesthésiologie, réanimation chirurgicale, biologie médicale, cardiologie, endocrinologie, gastro-entérologie, hématologie, médecine interne, néphrologie, pédiatrie pneumologie ou pharmacie hospitalière.
- Les docteurs étrangers postulants les DIS, AFS ou AFSA des spécialités citées précédemment.

• **Cours et programme :**

L'enseignement a lieu sous la forme de séminaires de 3 jours organisés en alternance dans les facultés participantes.

La présence aux cours est obligatoire.

Les séminaires se dérouleront aux dates suivantes :

- **TOURS du 11 au 13 janvier 2017**

- **PARIS du 20 au 22 mars 2017**

- **LYON du 17 au 19 mai 2017**

- **Examens** :

L'examen final comporte 6 questions rédactionnelles sur 3 thèmes chacune notée sur 20. **Il aura lieu le 26 juin 2017 de 10h à 13h à la Faculté de Médecine de Tours (Amphi A, rez-de-chaussée du Bâtiment Bretonneau).**

Pour l'obtention du diplôme les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale.